

LES ARCHERS DU MEDOC SAINT VIVIEN DE MEDOC

<u>COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE</u> <u>DU 12 SEPTEMBRE 2025</u>

La séance est ouverte à 19h15 en présence de 22 archers et sympathisants.

RAPPORT MORAL

La présidente souhaite la bienvenue aux archers présents et aux nouveaux arrivants. Elle remercie les Mairies de St. Vivien de Médoc et de St. Estèphe pour la mise à disposition de la salle des sports et de la salle des Fêtes.

Le club a compté, pour la saison 2024/2025, 40 licenciés.

Cette année, nous avons participé à plusieurs animations :

- le forum des associations le 14 septembre 2024.
- la Fête de L'Europe à Lesparre le samedi 24 mai 2025.
- le week-end des 19 et 20 juillet 2025 pour la Fête des Battages à Gaillan.
- les Médiévales à Lesparre le 23 et 24 août 2025.

Nous avons aussi organisé un concours Dart à St Estèphe le 7 et 8 mars 2025 où 4 équipes du club ont participé (David et Philippe, Brigitte, Kylian et Martin, Guillaume, Patrick et Bruno, Eve, Benoit et Sylvain). Concours qui a eu du succès et qui nous a rapporté 448.44 euros.

Je tiens à remercier vivement les bénévoles qui ont participé à ces différentes animations et je regrette que pas plus de personnes ne se soient investies surtout pour le Dart que nous organisions. Sans bénévole, il sera difficile d'animer davantage de journées et de fêtes. Nos habitués commençant à fatiquer, il est urgent que d'avantages d'archers s'investissent.

Je tiens aussi à remercier nos petits nouveaux qui se sont montrés très présents.

Nous avons dû élire un nouveau trésorier suite au départ de Philippe et nous sommes donc à la recherche d'un nouvel entraineur.

Nous avons rénové le mur de la salle.

Le tarif des licences n'augmente pas cette année et le pass'sport est maintenant pour les jeunes de 14 à 17 ans.

Le certificat médical n'est plus nécessaire, ni pour les adultes, ni pour les enfants.

Le renouvellement de licence peut être fait en ligne sur son espace licencié.

Un site internet a été créé par Christian mais peu d'interactions y ont lieu. Il demande quand comptons nous prendre l'abonnement pour avoir accès à plus de fonctionnalités. Un vote va être mis en place.

<u>Recettes</u>: les recettes ont été de 16519.55 euros, comprenant les subventions (y compris celle du CA), les licences, les fêtes et animations, la vente de petits matériels et de tenues club. Les battages nous ont rapportés 145.20 euros.

<u>Dépenses</u>: les dépenses se sont montées à 12798.11 euros, comprenant les prélèvements FFTA, les tenues de club, les frais d'organisation des repas et animations, l'achat de matériel et la rénovation des stramits.

Résultat au 31/08/2025 : 3721.44 euros

RAPPORT SPORTIF

6 archers du club ont fait des concours cette année : Eve, Sylvain, Benoît, Bernard et Guillaume. 3 archers débutants ont fait les challenges 33 : Christine, Bruno et Daniel.

En concours salle, Eve a participé à 3 concours et est montée à 2 reprises sur le podium. Benoît à 5 concours, Bernard à 1 concours, Sylvain et Guillaume se sont distingués en montant sur le podium à plusieurs reprises. Sylvain a fait 20 podiums en tant que premier et est Champion Départemental et Régional en arc nu en salle et en extérieur. Guillaume a fait 16 podiums en tant que premier et est Champion Départemental et Régional en arc nu en salle et en extérieur.

Sylvain est arrivé 6ème au championnat de France salle et 3^{ème} au championnat de France TAE (médaille de bronze).

Martin, Kyllian, Guillaume, Daniel, Bruno, Christine, Gilles, Vincent, Bernard, Yann, David, Brigitte, Philippe et Patrick ont passé et obtenu une ou plusieurs flèches.

Félicitation à vous tous!

HORAIRES

Lundi de 16h30 à 18h00 Mercredi de 15h00 à 18h30 Vendredi de 17h00 à 20h00 Samedi de 14h30 à 17h30

Page Facebook : les archers du Médoc

Site internet: lesarchersdumedoc.sportsregions.fr

Pour les mois de juillet-août, les cours des enfants seront arrêtés. Mais il y aura la possibilité d'emprunter un arc du club et des flèches moyennant un chèque de caution de 150 euros, ce qui permettra aux adhérents de venir tirer au terrain sans passer par la salle pour prendre le matériel.

COMMISSIONS

Entretien matériel: Benoît FAVEREAU, Sylvain RAUTUREAU

<u>Vie de club et animations</u>: Eve CHAGNIAT, Christian FAYET, Bruno DUBEDOUT, Gilles DROUET

Ouverture de la salle :

Lundi : Christian, Chantal, Catherine Mercredi : Chantal, Catherine, Dominique

Vendredi : Benoît, Sylvain, Eve Samedi : Daniel, Gilles, Yann

Responsable Matériel Benoît FAVEREAU

OBJECTIFS

Si nous avons davantage de bénévoles:

Continuer à développer des activités extérieures dont :

- la Journée de l'Europe
- la fête des Battages à Gaillan
- les Médiévales
- le DART

Amener davantage d'archers en concours et permettre aux débutants d'accéder aux Challenge 33 salle et extérieur.

Les passages de flèches se feront le samedi après-midi à chaque période de vacances scolaires, suivi d'un petit goûter.

PROJETS

- -Participer aux Médiévales de Listrac le 6 et 7 juin 2026.
- -Organisation d'un concours DART à la salle des Fêtes de St. Estèphe le dimanche 15 février 2026.
- -Constituer des équipes pour participer aux concours DART.
- -Organiser un challenge 33 pour la saison prochaine.
- -Organiser d'avantages de jeux pour rassembler les archers.
- -Attirer de nouveaux jeunes (distribution de flyers dans les écoles, journée portes ouvertes).
- -Animations dans les campings

BUREAU

Marc ayant démissionné de son poste de secrétaire et du comité directeur, nous devons élire un archer sur ces postes.

Christian et Bruno se sont présentés pour le poste au comité directeur. Bruno est élu avec 14 voix. Daniel est quant à lui secrétaire.

<u>COMITE DIRECTEUR</u>: Eve CHAGNIAT, Gilles DROUET, Daniel BRENNET, Benoît FAVEREAU, Bruno DUBEDOUT, Bruno DERIVES, Sylvain RAUTUREAU, Chantal MAHIEU

Présidente : Eve CHAGNIAT Trésorière : Gilles DROUET Secrétaire : Daniel BRENNET

Les dates restent à définir pour :

- Le Tir de la Saint Sébastien suivi du repas.
- Remise des titres lors du Tir à l'Oiseau suivi du repas de fin de saison.

La séance est clôturée à 20h57

Fait à St. Vivien de Médoc le 12 septembre 2025

La présidente Le trésorier Le secrétaire